

Les établissements fermés pour les étudiants, les personnels travaillent

Communiqué de presse du 13 mars 2020



Le Président de la République a annoncé la « fermeture des universités » à partir du lundi 16 mars 2020 et « jusqu'à nouvel ordre ». Nous avons rapidement su que cela concerne uniquement l'accueil des étudiants, les personnels continuent donc à venir travailler. Il faudra toutefois prendre aussi en compte les situations personnelles des agents, notamment ceux qui ont des enfants à garder ainsi que les personnes fragiles pour qu'ils soient l'objet d'une attention particulière.

Les organisations syndicales ont été reçues vendredi 13 mars à midi, l'UNSA éducation était représentée par Martine Samama (UNSA-IRTF-BIO) et Christine Roland-Lévy (Sup'Recherche-UNSA). Nous avons tout d'abord assuré à Mme la Ministre que nos collègues mettront tout en œuvre pour que les étudiants soient le moins impactés pédagogiquement et administrativement par cette décision. Dès ce matin nos adhérents, responsables de formations, de composantes ... sont au travail afin que lundi les choses se passent au mieux. **Nous demandons que les étudiants qui en ont besoin puissent continuer à avoir accès aux Bibliothèques Universitaires avec un minimum de précautions : limitation de la fréquentation, respect d'un mètre de distance entre les usagers ... Il faudra également s'assurer que toutes les universités leur offrent un accès en ligne aux revues.**

Nous avons la garantie de la continuité des services administratifs et de recherche. En effet les universités ne peuvent pas fermer les animaleries, l'hôpital vétérinaire de l'école vétérinaire de Maison-Alfort, les DSI, les équipements scientifiques ... Ainsi la recherche continue.

Les établissements doivent favoriser le télétravail en tenant compte du risque couru par le personnel (transport) et pas simplement de l'intérêt du service.

Nous sommes en période de recrutement d'enseignants chercheurs et à partir du 27 mars les réunions des comités de sélection vont avoir lieu. Là aussi il faudra que tout en respectant les règles nécessaires au bon déroulement de ces opérations des aménagements soient permis (possibilité d'être à distance, y compris pour les audition). Il en va de même pour les réunions du CNU prévues en avril pour les PEDR. Certaines universités sont en période d'élections de leurs conseils centraux, CTE ... **comment allier le respect de la démocratie en maintenant les échéances électorales dans ce contexte de crise ?**

Sur le plan financier, les universités doivent passer par la procédure des marchés pour les déplacements et hébergements. Il faut que le MESRI intervienne auprès de ces agences pour qu'elles remboursent toutes les commandes de voyage et d'hébergement correspondant à des missions annulées à cause du COVID.

Les CROUS seront aussi impactés pour la restauration. **Nous demandons que les cités universitaires, restent ouvertes tout en garantissant la sécurité sanitaire des étudiants et des personnels.**

L'UNSA Education et ses syndicats du supérieur : A&I, ITRF-Bi-0 et Sup-Recherche-UNSA sont bien entendu prêts à dialoguer avec les autorités politiques et administratives pour passer au mieux cette période difficile pour la Nation.

Ivry-sur-Seine, le 13 mars 2020

Frédéric Marchand, secrétaire général UNSA Education

Jean-Marc Bœuf, secrétaire général A&I UNSA

Martine Samama, secrétaire général ITRF-Bi0

Jean-Pascal Simon, secrétaire général, Sup'Recherche-UNSA